



www.valais-terroir.ch

TERRE VALAISANNE

PAGE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE

Terres en péril

Les surfaces agricoles disparaissent à grande vitesse dans nos pays industrialisés, avalées par le goudron ou la forêt. Cela met en péril notre sécurité alimentaire. Pourquoi et comment sauver notre agriculture? Tour d'horizon.

MARIE PARVEX

En octobre dernier, des agriculteurs des pays du Sud manifestaient à Rome contre le rachat de leurs terres par des privés et des gouvernements des pays riches.

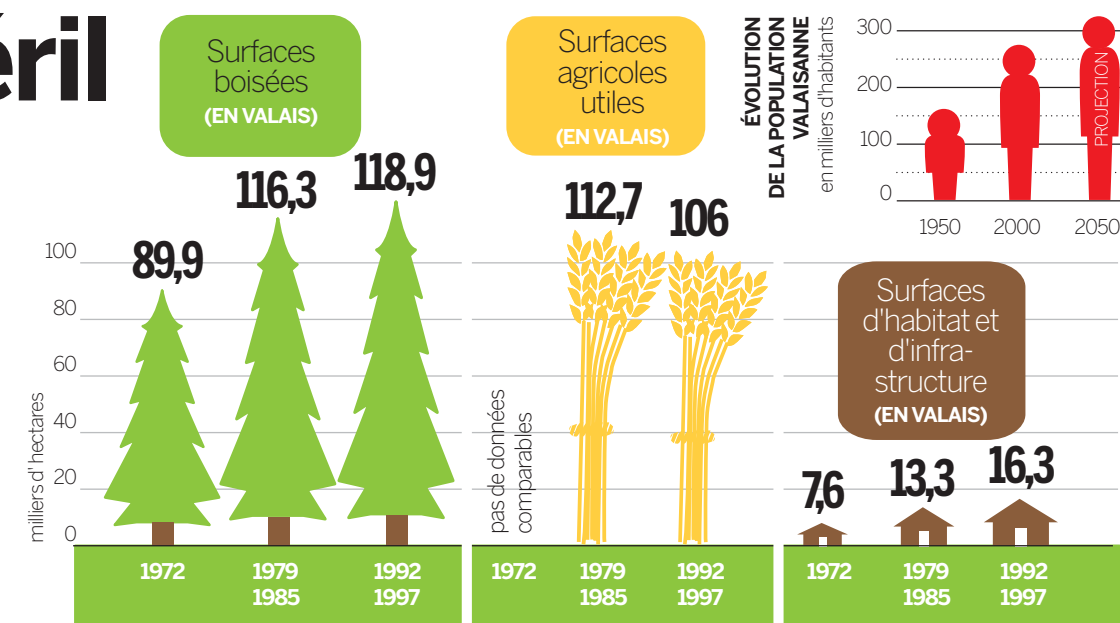
45 millions d'hectares de terres arables des pays du Sud ont été vendus entre 2008 et 2009 à des investisseurs étrangers. L'organisation non gouvernementale Oxfam, qui publie ces chiffres, indique que plus des 2/3 des terres vendues sont situées en Afrique. Paradoxe, l'Afrique est un «continent où l'insécurité alimentaire est importante». Par rapport aux années précédentes, les terres vendues en Afrique ont été multipliées par 10. Ainsi au Mozambique, ce sont environ 10,9 millions d'hectares, soit plus de deux fois la superficie totale des Pays-Bas (4,2 millions d'hectares) ou de la Suisse (4,1 millions d'hectares).

Oxfam s'inquiète de ces acquisitions à grande échelle et de leur possible impact négatif sur le bien-être et la sécurité alimentaires des populations locales. Pour l'ONG ces acquisitions devraient être régulées au niveau national, régional et global.

Sauver les terres des paysans, c'est tenter de préserver la sécurité alimentaire, c'est sauver nos vies.

Comme neige au soleil

Partout sur la planète, le problème est le même. Le béton et les routes grignotent les surfaces,



condamnent les champs. En Suisse, selon l'Union suisse des paysans (USP), c'est 1,3 mètre carré par seconde qui se fait ainsi avaler, soit 11 hectares par jour. Au gré d'une importante évolution démographique, des routes se construisent, des logements: nous avons toujours plus d'habitants et toujours moins de capacité de production. Les forêts qui sont protégées envahissent aussi toujours plus d'espace, 4500 ha par année, selon l'USP. Comme si cela ne suffisait pas, en Valais, la troisième correction du Rhône promet d'engloutir plus de 500 hectares de terres cultivées qui sont les meilleures dont dispose notre canton. Les agriculteurs se sont d'ailleurs réunis en une Association pour la défense du sol agricole (ADSA).

Sécurité d'approvisionnement

«Actuellement, les terres helvétiques produisent 58% des besoins de la population. 42% de notre alimentation dépendent déjà des produits importés. Pour notre sécurité d'approvisionnement, il est impératif de ne pas baisser ces taux», explique Jacques Bourgeois, directeur de l'USP.

Mais que risquons-nous alors que nous bénéfici-

ons de nombreux accords commerciaux à l'échelle du continent européen? Ne pouvons-nous pas nous approvisionner dans des pays ayant de plus grandes surfaces à disposition? «En cas de crise, chacun fait au mieux pour ses propres citoyens. Nous ne pouvons pas compter sur l'aide des pays limitrophes. Et puis, l'importation ne permet pas de garantir la qualité des produits. Si nous voulons une nourriture qui réponde à des standards environnementaux et à une certaine qualité, nous devons la produire à l'intérieur de nos frontières.»

Que faire ?

Une révision de la loi sur l'aménagement du territoire est en cours actuellement. «L'enjeu, c'est de pouvoir remettre les différentes zones sur un pied d'équité de sorte que terrains agricoles et forêts soient également protégés. Nos zones à bâtir sont surdimensionnées. Ces terrains encore vierges de construction représentent une capacité de logement pour 1,4 à 2 millions de personnes!» analyse Jacques Bourgeois qui a fait accepter une motion visant à protéger les meilleures terres cultivables de Suisse. «Cela représente 438 000 ha, avec des quotas par canton.»

Mitage du territoire: laxisme dangereux

La mise en garde de Bernard Attinger, président d'Altitude 1400, ancien architecte cantonal.

ROLAND PUIPPE

«Chaque jour en Suisse, on bétonne 5 hectares de terres cultivables, soit l'équivalent de 7 terrains de foot!»

Ce constat inquiétant émane de l'association valaisanne Altitude 1400, présidée par Bernard Attinger, ancien architecte cantonal. Si, de plus, on prend en compte les terres agricoles délaissées, ce sont 11 hectares qui disparaissent quotidiennement en Suisse, selon l'Union suisse des paysans.

Se pose dès lors la question: la Confédération est-elle en mesure d'assurer son mandat constitutionnel en matière d'agriculture, mandat dont l'exécution est confiée, par délégation, aux cantons et aux communes?

Question doublement pertinente puisque non seulement l'agriculture est confrontée à des difficultés de rendement mais encore est soumise à des contraintes, souvent divergentes, liées aux besoins de l'habitat, du commerce, de l'industrie, des transports, du tourisme, des loisirs, de la protection du paysage, etc.

L'arsenal législatif dont dispose la Suisse permet-il de juguler le mitage du territoire et de régler à satisfaction les innombrables conflits d'intérêt engendrés par le foisonnement des initiatives privées et des projets publics?

Bernard Attinger ne peut cacher son pessimisme: «En Valais, les maisons individuelles constituent 40% des logements et occupent 80% de la surface habitable. Cherchez l'erreur! Durant les quarante dernières années, le Valais a pris à la nature autant d'espaces que durant les huit mille ans qui les ont précédées.»

On va droit dans le mur

«A ce rythme, souligne Bernard Attinger, on va droit dans le mur, les paradis individuels, c'est l'enfer pour tous. Le Valais fait preuve d'un laxisme dangereux, les communes disposent d'une autonomie trop large, les plans de zone communaux sont trop grands, les disparités intercommunales gangrèment le sol. S'agissant de l'habitat, il est urgent de densifier les constructions; pourquoi ne pas fixer des densi-

tés minimales en lieu et place des densités maximales?

Même constat pour les surfaces commerciales: par habitant, la surface occupée est deux fois plus importante en Valais que dans les autres cantons. Pourquoi ne pas prévoir les commerces sur plusieurs étages? Songez que la zone commerciale sise entre Vétroz et Conthey est moins intéressante fiscalement que la petite usine Seba à Aproz!

Certaines communes ont mieux réussi leur développement durable que d'autres: ainsi, l'Ile Falcon à Sierre, zone industrielle et commerciale aux limites précises, permettant un regroupement optimal des activités.»

Revoir la planification du territoire

Mais que faites-vous de la liberté de commerce, des libertés individuelles?

«Les libertés auxquelles vous faites allusion ne sont pas extensibles à souhait. Elles sont limitées par la vie en société et par le milieu naturel dans lequel elles s'exercent.

D'ailleurs la population est sensi-

ble aux propos que je tiens. A une large majorité (65%), elle a prolongé le droit de recours des organisations écologiques, elle a élu en tête le conseiller d'Etat Cina qui était parti en guerre contre l'abus de constructions en zone touristique. C'est cette même population qui doit inciter les élus à revoir notre planification du territoire.»

Et, en conclusion, Bernard Attinger souligne avec force que «le Valais, pendant des siècles, a privilégié les travaux collectifs, notamment par le biais de consortiums de bisses et d'alpages. Aujourd'hui, cette tradition séculaire a quasi disparu pour faire place à un individualisme ravageur. Retrouvons nos esprits, notre esprit valaisan...»



Bernard Attinger.

NF/ARCHIVE

Les efforts d'Anniviers



Simon Epiney. NF/ARCHIVE

ROLAND PUIPPE

Retenue comme zone pilote par le Conseil d'Etat, dans la perspective de recherche de solutions pour pérenniser l'agriculture, la nouvelle commune d'Anniviers aura mis sous toit d'ici à 2012 son plan d'aménagement du territoire. «Ce plan, souligne le président Simon Epiney, accorde une place privilégiée à l'agriculture parce que, plus que jamais, cette branche économique est le jardinier du paysage et participe à la mise en valeur du tourisme.»

Et Simon Epiney de mettre en garde contre «une menace qui guette toutes les régions de l'arc alpin: l'invasion des friches, préjudiciable à la biodiversité et mangeuse de terres agricoles déjà rares à cause de la topographie des lieux». A cet égard, «il faut saluer les initiatives privées, comme celle émanant des chasseurs d'Anniviers qui ont décidé de planter du seigle, du blé, de l'avoine dans des mayens qui ne se prêtent pas à la fauche, remédiant ainsi au déficit des champs de céréales disparus de la région et créant un biotope naturel pour les bartavelles, les lièvres et autre petit gibier».

Autre danger menaçant la commune d'Anniviers: «Les détenteurs de bétail peinent à trouver des terrains faciles à faucher, donc sans possibilité de mécanisation; sans solution, des étales communautaires, mises en place avec succès au début des années 1960 et ayant servi de modèles, seront menacées de disparition.»

Placée devant l'impérieuse nécessité de mise en valeur des terres agricoles, «la nouvelle commune a décidé d'accorder annuellement les aides suivantes pour un montant de quelque 300 000 francs:

- 50 000 francs pour les surfaces de fauche;
- 80 000 francs pour l'entretien des alpages;
- 20 000 francs pour l'irrigation et la réfection des bisses;
- 150 000 francs d'aide à la surface fauchée et au prix du lait.

Cette dernière subvention permet de payer aux producteurs 1 fr. 20 le kilo de lait (15 centimes à charge de la commune).» Qui dit mieux! «Ces aides sont indispensables à l'heure où, regrette amèrement Simon Epiney, la Confédération se désengage de manière importante du soutien à l'agriculture, alors que l'agriculture de montagne fournit des prestations écologiques considérables et n'enrichit surtout pas le paysan.»

«La topographie du val d'Anniviers, souligne le président, permet une répartition optimale entre terres agricoles, surtout dans les villages d'Ayer et Saint-Jean, le grenier d'Anniviers, et les constructions, Saint-Luc par exemple où la forte pente n'est guère propice à une agriculture rentable; à cet égard, la fusion facilite bien les choses.»

En conclusion, le président Epiney salue «la conjugaison des efforts privés et publics qui participent au maintien des activités agricoles si essentielles au paysage et à la biodiversité».

Pour plus d'infos

Chambre valaisanne d'agriculture
Tél. 027 345 40 10
www.valais-terroir.ch